

II

*L'Ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État
des États-Unis d'Amérique.*

AMBASSADE DU CANADA

Washington, D.C.,
Le 26 avril 1968

N° 137

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

J'ai l'honneur de me référer à la note de Votre Excellence en date du 26 avril ainsi qu'au mémoire qui y est annexé et incorporé, mémoire signé le 25 avril par le Ministre des Transports du Canada et le Secrétaire aux Transports des États-Unis, relativement à la coordination des services de pilotage à assurer dans les eaux des États-Unis et les eaux canadiennes des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent jusqu'à Saint-Régis, point oriental extrême, et, suivant les instructions de mon gouvernement, d'accepter votre proposition voulant que les dispositions existantes, modifiées par le mémoire annexé à votre note, régissent la coordination des services de pilotage en question à compter du 27 avril.

J'ai aussi l'honneur d'accepter, ainsi que le propose Votre Excellence, que votre note et la présente réponse, dont le texte fait foi en anglais et en français, constituent un accord entre nos deux gouvernements sur ce sujet, lequel entrera en vigueur à la date de la présente note.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

L'Ambassadeur,
A. E. RITCHIE

Son Excellence Monsieur Dean Rusk,
Secrétaire d'État,
Washington, D.C.